

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse
Band: 12 (1914)
Heft: 2

Buchbesprechung: Besprechungen und Anzeigen

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Besprechungen und Anzeigen.

Wir bitten um Zustellung von Rezensionsexemplaren derjenigen Arbeiten, deren Besprechung an dieser Stelle gewünscht wird.

Oberholzer, A. Thurgauer Sagen. 87 S. Druck und Verlag von Huber & Co. in Frauenfeld.

Auch der bisher ausgesprochenste deutschschweizerische Ackerbauanton, der Thurgau, muss sich die allmähliche Industrialisierung und den Übergang zur Graswirtschaft gefallen lassen. Ein bestimmtes Kulturleben geht mit dem Großteil seiner Äusserungen auch hier dahin. Dem Bemühen A. Oberholzers, von diesem das Überlieferungswürdige wenigstens schriftlich zu fixieren, ist das vorliegende Schriftchen mit seinem die Bedeutung der Sagen treffenden Vorwort zu danken. Diese Sammlung von 85 Sagen, Legenden, Volksbräuchen und Volkshumor lehnt und reiht sich an die zahlreichen bisher erschienenen Sagenpublikationen an, die bei E. Hoffmann-Krayer, Feste und Bräuche des Schweizervolkes (S. 17) verzeichnet sind. Ein grosser Teil der einzelnen Stücke war bisher in allgemeineren historischen Arbeiten des Thurgaus verborgen, ein kleinerer nur ist direkt dem Volksmund entnommen oder scheint dies wenigstens zu sein. Das letztere ist der Fall mit der Wappensage der Edlen von Wellenberg, die in Wahrheit sich in der von Hans Peter Wellenberg 1572 verfassten Wellenberg-Chronik findet (Schweiz. Archiv für Heraldik, 1908, S. 9) und auf Otto Wellenberg zu Pfungen bezogen ist. Zur Ausbeutung hätte auch Schwab, Die Schweiz in ihren Ritterburgen und Bergschlössern, beigezogen werden können; hier hat der ausgezeichnete Pupikofer z. B. Erdmännchensagen vom Heidenloch bei Bussnang veröffentlicht (III. 160), die Nr. 63 von Oberholzer ergänzen; ähnlich berichtigt Mörikofer (III. 456) die Wappensage von Frauenfeld Nr. 15. —

Auf historische Rückführungen ist ebenso verzichtet wie auf Vergleiche mit ähnlichen Sagen anderer Orte; für letztere kämen z. B. die Sage vom Haselberg und Bichelsee (Nr. 33), die sich auch auf benachbarten zürcherischen Hügeln fixiert findet, und die Sage vom «Reiter und der Bodensee» (Nr. 64), die auch in Eschers «Zürichsee» auftaucht, in Betracht. — Die Sagen sind nach Bezirken geordnet; ihnen folgen die Volksbräuche, der Volkshumor und Pflanzensagen.

F. Hegi.

M. Besson. — Monasterium Acaunense. Etudes critiques sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais. VIII—210 p. in-8°. Fribourg, Fragnières frères, 1913.

Les livres de M. l'abbé Marius Besson ne se résument pas facilement. A ne donner que les conclusions de ses dissertations consciencieuses, de ses critiques si approfondies, on risque fort de trahir la pensée de l'auteur. Personne ne procède avec plus de modération, avec plus de prudence que lui. Si ses re-

cherches aboutissent parfois à des résultats négatifs, ce n'est pas qu'il ait obéi à des préventions hypercritiques ou qu'il ait brûlé les étapes d'un raisonnement bien conduit. Sa méthode donne avant tout l'impression de la sécurité. Aussi bien un compte rendu, forcément incomplet, ne saurait-il remplacer la lecture d'un livre où chaque détail a sa valeur et qui, par un effort soutenu, reconstruit sur des assises désormais solides, l'histoire de Saint-Maurice et du Valais au haut moyen âge. —

Les *Etudes critiques* ont pour objet: 1° «Les textes relatifs au martyre de la légion thébaine, 2° les documents concernant la date de la fondation de l'abbaye, 3° la biographie des premiers personnages les plus illustres qui vécurent ou furent ensevelis dans ses murs.» M. Besson prévoit à juste titre pour ses lecteurs une déception: celle de ne pas trouver dans son livre une étude définitive du texte connu sous le nom de «charte de fondation» ou «charte de Sigismond». Il remet cette étude à plus tard et, en bonne méthode, il a raison; la charte de fondation ne peut être séparée des autres actes anciens relatifs à l'abbaye et dont l'examen diplomatique devra être entrepris «in globo».

Une autre observation préliminaire de l'auteur porte sur l'intérêt de la comparaison du témoignage des documents littéraires avec celui des vestiges archéologiques découverts à Saint-Maurice. Cette comparaison n'est pas encore possible puisque nous ne possédons pas de rapport complet des fouilles. Une triple enquête est donc nécessaire pour élucider l'histoire des origines d'Agaune: une enquête sur les sources littéraires, c'est celle que M. Besson nous présente aujourd'hui; une enquête sur les sources diplomatiques, ce sera peut-être celle qu'il nous réserve; une enquête archéologique, c'est celle que nous attendons du chanoine Bourban.

Les textes relatifs au martyre de la légion thébaine se résument dans la *Passio Martyrum Acaunensium* et ses diverses interpolations. M. Besson fait tout d'abord l'historique de ce texte fameux et des diverses interprétations qui en ont été données. Puis s'attaquant à la version primitive et originale, celle de l'évêque de Lyon, Eucher, antérieure à 449, il en extrait les faits précis rapportés par l'hagiographe, non pas d'après des sources écrites, mais à l'aide de récits postérieurs d'au moins un siècle à l'événement qu'il rapporte. Ces faits précis assurent l'historicité du martyre? — C'est ce que M. Besson s'efforce d'établir en discutant les arguments adverses, aussi bien ceux qui sont tirés d'erreurs de chronologie du récit, ou du silence des autres auteurs, que ceux qui font de Saint Maurice d'Agaune un doublet de Saint Maurice d'Apamée martyr en Syrie sous Maximien, ou qui s'en prennent au caractère légendaire de la révélation des reliques à l'évêque du Valais, Saint Théodore.

A vrai dire, ce n'est pas une solution nette, précise, définitive que M. Besson nous apporte. Il n'en dit pas plus que ses documents ne le lui permettent et l'élément subjectif ne peut être absolument banni de l'interprétation de la *Passio*. Mais le grand service qu'il nous rend est de déblayer le terrain, de distinguer le texte, qu'il publie à nouveau, de ses interprétations postérieures, de replacer ce témoignage dans son cadre, dans sa genèse, en nous fournissant les critères les plus propices à une explication à la fois prudente et positive. Cette explication amène une conclusion à laquelle on souscrit aisément: «Un évêque de Martigny, probablement le premier en date, Saint Théodore, transfère vers

360/70 un très grand nombre de corps saints dans une basilique érigée par lui en leur honneur Ces corps passent dès le temps de Théodore pour ceux de soldats martyrisés moins d'un siècle auparavant . . . »¹⁾).

En abordant par un rappel à de précédents travaux sur le Valais du 4^{me} au 6^{me} siècle, le problème de la fondation même de l'abbaye, M. Besson avait plus de chances de régler définitivement une question, sommes toutes, encore mal étudiée. Il n'y a point failli. Armé des preuves les plus péremptoires, il établit que Saint-Maurice est une fondation du roi de Burgondie, Saint Sigismond, fils de Gondebaud; la décision du roi remonte très probablement au 30 avril 515 et l'inauguration solennelle du monastère eut lieu le 22 septembre 515. L'ancienne tradition représentée par plusieurs textes, de provenances diverses, est en tous points favorable à cette conclusion. M. Besson n'a pas de peine à le démontrer; il réussit entièrement, d'autre part, à éliminer les témoignages contraires, la vie de Saint Séverin, écrite aux environs de l'an 800, pour Château Landon et la *Regula Tarnatensis* qui n'a rien de commun avec Agaune.

La dernière partie du *Monasterium Acaunense* est une étude détaillée des vies de saints du 6^{me} siècle qui intéressent l'abbaye. La *Passio Sancti Sigismundi*, rédigée à la fin du 7^{me} ou au commencement du 8^{me} siècle, permet de fixer par une habile hypothèse la translation du corps du fondateur au 16 octobre 535 ou 536. La *Vita Abbatum Acaunensium*, biographie des trois premiers abbés Hymnemode, Ambroise, Achivus, a été considérée par le savant éditeur des vies de saints mérovingiens, M. Bruno Krusch, comme une falsification postérieure à l'an 830. M. Besson reprend tous les éléments de la cause qui avait été évidemment jugée avec une excessive sévérité, et réussit une fois de plus à ébranler la conviction du lecteur non prévenu. M. Krusch annonce la découverte d'un nouveau manuscrit de la *Vita* et de ce fait le débat est loin d'être clos. Mais, jusqu'à nouvel ordre, rien n'empêche d'admettre avec M. Besson qu'il faut considérer ce texte controversé comme un des plus anciens monuments, antérieur à 550, de l'histoire littéraire valaisanne.

La *Vita sanctorum Amati, Romarici, Adelphii*, intéresse Saint-Maurice par la biographie de Saint Aimé, qui, après un séjour de trente ans au monastère, se retira sur la montagne vers 611, probablement sur l'emplacement de Notre-Dame du Scex, et, après 614, devint abbé de Remiremont. Là encore M. Besson est obligé de défendre ce texte du 7^{me} siècle contre M. Krusch, qui y voit une nouvelle falsification carolingienne. Seulement, s'il ébranle le raisonnement de son contradicteur, ce n'est que pour utiliser avec précaution ce récit, issu en partie de la tradition de Saint-Maurice, mais partial et postérieur de cinquante années à la mort du saint.

Ces divers textes hagiographiques sont reproduits intégralement par M. Besson, d'après les éditions de Krusch, complétées, pour la *Vita Sancti Amati*, par la collation du ms. lat. 5294 de la Bibliothèque Nationale de Paris. En outre, son livre se termine par un petit recueil de documents qui serviront utilement à l'histoire et à la liturgie d'Agaune pendant les premiers siècles.

P.-E. Martin.

¹⁾ Nous ne pouvons reproduire ici que la partie centrale des conclusions déjà résumées par M. Besson aux pages 60—61 de son livre.

Karl J. Benziger. Geschichte des Buchgewerbes im fürstlichen Benediktinerstifte U. L. F. v. Einsiedeln. Gr. 8, XV u. 303 S. Einsiedeln, Benziger & Co., 1912. Geb. Fr. 37.50.

Der Verfasser dieser Schrift fasst den Ausdruck «Buchgewerbe» im weitesten Sinne und beginnt daher seine Darstellung mit der Schreibertätigkeit der Einsiedlermönche. Sehr frühe machte sich das Kloster die Buchdruckerkunst im Interesse der Wallfahrt zu Nutzen. Im Mittelpunkt des literarischen Betriebes steht die Meinradslegende. In Basel wurden die Wiegendrucke hergestellt, wohl auch die in einem Blockbuch vereinigten Meinradsbilder und vielleicht auch die drei Madonnenbilder des Meisters E. S. Dies sind die ersten Produkte der Einsiedler Bilderindustrie. Wenn es auch nicht möglich ist, mit Sicherheit den Drucker, Künstler und Formschneider und den geistigen Urheber dieser Werke zu erkennen, so geben doch des Verfassers stilkritische Beobachtungen wertvolle Fingerzeige.

Nach der Reformation liessen die Einsiedler ihre Bücher nur noch in katholischen Orten der Schweiz, Süddeutschlands und der Lombardei drucken. Ein reges geistiges Leben in den verschiedenen Zweigen der Wissenschaft war wieder erwacht, die Klosterschule blühte, die Bibliothek erfreute sich besonderer Pflege, da führte in der 2ten Hälfte des 17. Jahrhunderts Abt Placidus die Buchdruckerei, die nur vorübergehend einmal in Einsiedeln ausgeübt worden war, als einen Zweig klösterlichen Betriebes ein.

Über diese Klosterdruckerei, die von 1664—1798 in Tätigkeit stand, hat sich eine Fülle von Nachrichten erhalten, die durch die sachverständige Erklärung des Verfassers ihren besonderen Wert erhält. In wenige Druckereien der Schweiz wird man einen solchen bis in das einzelste gehenden Einblick erhalten, wie in die von Einsiedeln. Die ganze Organisation (Direktor, Faktor, Gesellen, Lehrlinge, Lohnverhältnisse, Dienstordnung), das Technische des Betriebes (Pressen, Papier, Satz, Farben), die für den Drucker arbeitenden Künstler, sowie das rein Kaufmännische (Buchbinderei, Tarif, Kataloge, Spedition, Jahrmärkte und Messen, Buchführung) kommen zur Sprache. Im Jahre 1798 kam die Druckerei nach Bern, wo mit ihr das Aufhebungsdekret des Klosters gedruckt wurde. In der Folge übernahm der letzte Klosterfaktor Benziger als Nachfolger des Klosters die Druckerei.

Den Schluss bilden eine tabellarische Übersicht über die schriftstellerische Tätigkeit der Einsiedler Konventualen von 1500—1798, und ein Verzeichnis der vom Stifte von 1664—1798 gedruckten Schriften.

Aus dieser kurzen Inhaltsangabe ergibt sich, dass Benziger's Buch nicht nur die Schilderung eines industriellen Unternehmens enthält, sondern dass sie ein Stück schweizerischer Geistes- und Kunstgeschichte bietet. Und die Verlagsanstalt ehrt mit der überaus prächtigen Ausstattung des Werkes nicht nur ihre Vorgängerin, die Klosterdruckerei, sondern stellt ihrer eigenen Leistungsfähigkeit ein vorzügliches Zeugnis aus.

G. Tobler.

Edouard Chapuisat. — La Municipalité de Genève pendant la domination française. Extraits de ses registres et de sa correspondance (1798—1814), 2 vol., t. I (Directoire), CLXIV—335 p.; t. II (Consulat et Empire), XXIII—631 p. Genève, Kündig; Paris, Champion, 1910.

L'auteur de cet important ouvrage, ancien secrétaire général du Conseil administratif de la Ville de Genève, a consacré à l'histoire les loisirs que lui laissaient ses fonctions; il s'est spécialisé dans l'étude de l'histoire genevoise à l'époque de la Révolution et de l'Empire. Il a publié plusieurs articles dans la revue de M. Aulard: la Révolution française; en 1908, dans les Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève, il a consacré une étude au commerce et à l'industrie pendant la domination française. Les volumes qui viennent de paraître sont le couronnement de son œuvre.

Imprimés avec élégance, aux frais de la ville de Genève, ils se présentent bien; ils sont illustrés de portraits inédits; ils offrent toutes les garanties de sérieux et de sécurité qu'exige la science moderne.

« Le choix de nos extraits, dit l'auteur, nous a été dicté par une double « considération : satisfaire aux besoins de l'administration de la ville de Genève « et servir les intérêts de la science historique. Certains détails insignifiants pour « les administrateurs ne sont pas sans importance pour les historiens et *vice-versa*. « Mais tout en évitant les suppressions arbitraires, il eût été oiseux de repro- « duire toutes les notes prises au jour le jour par la Municipalité... » M. Chapuisat a laissé de côté la plupart des articles concernant le droit de patente, les dispenses de garde, les réquisitions militaires, les émigrés, les suicides, les enfants trouvés. Le plus souvent possible, les extraits sont reproduits textuellement avec orthographe et ponctuation modernes; parfois ils sont résumés seulement; le caractère d'impression indique la chose. L'ouvrage se termine par une table des matières systématique et par un index alphabétique des noms propres, qui permettent aux chercheurs de trouver ce qui les intéresse.

Parmi les nombreux faits caractéristiques, je relève le transfert du sermon au décadi (t. I, p. 119); la célébration des fêtes républicaines avec le programme des réjouissances officielles, Fête du 10 août (t. I, p. 96), des Epoux (t. I, p. 298), de la Fédération (t. I, p. 334), la destruction des girouettes aux armes genevoises et leur remplacement par des bonnets de la liberté en fer-blanc (t. I, p. 20, 34, 97), l'obligation du port de la cocarde tricolore (t. I, p. 276, 301); les incessantes tracasseries de la police qui voyait partout des complots et des conspirateurs.

Le second volume commence avec la nouvelle du coup d'Etat de brumaire que l'on publie solennellement en ville et l'on prête un nouveau serment aux nouvelles autorités (p. 4, 5). Bientôt on s'aperçoit qu'il y a quelque chose de changé; la main ferme de Bonaparte se fait sentir; l'ordre règne et la situation économique se détend. Mais la guerre dure encore; Genève voit passer des milliers de soldats. Le traité de réunion avec la France dispensait les Genevois de toutes réquisitions réelles ou personnelles jusqu'à la paix et les exemptait de l'obligation de recevoir dans leurs murs et d'héberger plus de 3000 hommes. Ce chiffre fut constamment dépassé pendant les premiers mois de 1800 (p. 37 ss.). Le Premier Consul lui-même passa à Genève du 9 au 22 mai (p. 53 ss.).

On apprend avec joie la nouvelle de la paix d'Amiens (p. 167). Sa rupture fut grave pour Genève qui faisait commerce avec l'Angleterre. Le maire s'en plaint déjà en 1804 (p. 277), la situation ne fit qu'empirer lorsque fut proclamé le blocus continental: les affaires ne marchent plus, l'industrie périclité, les fabriques chôment, l'argent se fait rare; les riches sont obligés de se restreindre;

la population ouvrière, manquant de travail, vit dans la misère ou doit quitter la ville pour ne pas tomber à la charge de l'assistance publique. L'Empereur prend encore à Genève ses fils pour en faire des soldats qui vont mourir au loin.

L'esprit public était mauvais à Genève, malgré les autorités. Le jour où l'on apprit la mort du maréchal Lannes, on vit entrer en ville un âne portant des rubans de crêpe (p. 410 ss.); la police devait supprimer des placards injurieux pour la personne de l'Empereur (p. 463).

A la lecture de ces deux beaux volumes, on sent que Genève a énormément souffert, moralement et matériellement, de la domination française; si celle-ci avait duré, Genève était perdue; elle serait tombée au rang d'une simple préfecture française; elle ne pouvait vivre et se développer que par la liberté. On comprend donc pourquoi les alliés furent accueillis avec un pareil enthousiasme. A cet égard, la situation de Vaud et de Genève était bien différente; les Vaudois avaient tout à craindre des Autrichiens, les Genevois tout à espérer: la restauration de leur indépendance et la réunion de leur République à la Suisse, seule capable de les protéger sans les asservir.

Dr Charles Gilliard, Lausanne.

Frédéric Barbey. Suisses hors de Suisse. Au service des Rois et de la Révolution. D'après des documents inédits. 323 p. Lausanne, 1913.

Bien que Suisse, M. Frédéric Barbey, auquel nous devons déjà plusieurs beaux livres, n'est pas à proprement parler un historien suisse. Il a subi de bonne heure l'attraction de la « grande nation » et s'est spécialisé dans l'histoire de la Révolution et de l'Empire, à laquelle il a fourni d'intéressantes contributions. Son dernier ouvrage¹⁾ le rapproche un peu de nous, bien que les trois personnages dont il conte la vie agitée aient fort peu de cet helvétisme cher aux disciples de M. G. de Reynold.

On ne saurait en vouloir à Marc Reverdil, né sujet bernois, d'avoir, comme d'autres Vaudois de son temps, cherché sa voie à l'étranger. A tout prendre, il faut lui en être reconnaissant, car l'atrabilaire lecteur de Stanislas-Auguste se serait fait pas mal d'ennemis au pays et n'aurait trouvé nulle part les trésors de patience et de longanimité que lui réservait l'âme débonnaire du dernier roi de Pologne. Présomptueux, susceptible, envieux, Reverdil n'avait, pour racheter ces désagréables travers, ni esprit ni sentiment. Il avait même peu de vertu dans le sens que le siècle donnait à ce mot; ce serviteur hargneux sut rendre à son maître d'étranges services et se les fit payer. Et ce ne dut pas être la moindre épreuve de ce roi si frappé par le sort que d'avoir à ses côtés, tandis que s'écroulait son empire, ce geignant persécuteur qu'il avait fait venir à grands frais du pays de « Messieurs ses chers amis les treize cantons helvétiques ».²⁾

Après celle de Reverdil, la biographie de Ferdinand Christin est un réconfort; le lecteur est charmé par ce qu'il y a de grâce et de viril dévouement dans cette sympathique nature de Vaudois du Nord. Ses voyages, ses succès mondains,

¹⁾ Frédéric Barbey, Suisses hors de Suisse. Au service des Rois et de la Révolution d'après des documents inédits. Lausanne, Payot & Cie.

²⁾ Lettre de Stanislas aux Treize Cantons Helvétiques, du 3 octobre 1764, avec notification de son avènement. Copie contemporaine en main de l'auteur de cette notice.

son amitié passionnée pour Madame de Staël, son emprisonnement au Temple, tout cela nous est conté par M. Barbey avec un art remarquable qui n'exclut point le souci du détail, ni l'exactitude documentaire. L'emprisonnement de Christin au Temple nous a valu des pages émouvantes dans leur sobriété. De ce ressentiment de Napoléon à l'endroit de Christin nous trouvons une nouvelle preuve, qui a échappé, semble-t-il, à la sagacité de l'auteur, dans la correspondance officielle du ministre de Suisse, Constantin Maillardoz avec le Landammann d'Affry. En date du 17 septembre 1803, le diplomate fribourgeois écrit : « M. de Marcoff « ayant pris ce moment pour demander l'élargissement de M. Christin, le Consu « lui a dit combien il était ridicule que son gouvernement s'intéresse à un homme « connu pour son animosité contre la France. Ce Christin, ajoute Maillardoz, « avait déjà été arrêté il y a quinze mois et renvoyé de France sur la même de- « mande de M. de Marcoff. »¹⁾ Cette destinée devait être étrange jusqu'au bout; Christin, l'hôte choyé des salons de Stockholm, l'ami de la Châtelaine de Coppet, le prisonnier de Napoléon, fut, comme plus tard un autre Vaudois, recueilli par la Russie et termina à Moscou une existence fertile en émotions, et qui ne fut pas somme toute exempte d'agréments.

La place nous manque pour parler de Jean-Gaspard Schweizer, la dernière figure du triptyque de M. Barbey. La copieuse notice que David Hess consacra en 1822 à l'utopiste zuricois nous dispense au surplus de nous étendre longuement sur ce personnage mieux connu. Ici aussi M. Barbey, inspiré par son sujet, s'est montré très consciencieux historien en même temps que fin psychologue.

Dr P. Favarger.

Paul Baldegger. Karl Morel, ein Schweizer Dichter und Historiker (1822—1866). Diss. Zürich. VI, 90 S. 8°. Aarau, 1913.

Karl Morel war ein Neffe des bekannten Dichters und Historikers Pater Gall Morel. Beiden war das Poetische und der historische Sinn gemeinsam. «Gegensätze des Charakters und der Weltanschauung trennten den Mönch von Einsiedeln und den Radikalen von Achtundvierzig» (S. 2).

Bisher besaßen wir über das bewegte Leben von Karl Morel Nekrologe aus der Feder seiner Freunde (vgl. die Angaben S. 82). Jakob Frey schrieb als Freund über Morel eine grössere Studie auf psychologischer Grundlage. Auch die vorliegende Arbeit von P. Baldegger bleibt nicht an äusseren Begebenheiten haften, sondern sucht das sehr bewegte innere Gefühls- und Verstandesleben des Dichters und Historikers zu erfassen.

Wegen eines Jugendleidens wurde der praktische Sinn und die Erfahrung zu wenig entwickelt. Der temperamentvolle «Hitzkopf» liess sich zu sehr von der Aussenwelt begeistern und hinreissen, besonders auch in der Politik. Mit Recht werden daher vom Biographen die äusseren politischen Bewegungen besonders in den 40er Jahren mit dem Leben Morel's in Beziehung gesetzt.

Bei der Würdigung als Dichter ist der Einfluss und der Verkehr mit den Freunden: C. F. Meyer und Gottfried Keller etwas knapp bemessen.

Als Historiker schrieb Morel als Hauptwerk die Entwicklung der helvetischen Gesellschaft. Dieses Buch gewinnt nun heute an Bedeutung, da in diesem Jahre in Bern eine «neue helvetische Gesellschaft» gegründet wurde. Eine ein-

¹⁾ Copie de lettres de la Légation suisse à Paris sous Napoléon.

gehendere Besprechung und Einschätzung dieser umfangreichen Studie wäre mit Interesse entgegengenommen worden. Dem 18. Jahrhundert widmete Morel alle seine letzte wissenschaftliche Tätigkeit.

Das sprunghafte, unstäte Gemüts- und Verstandesleben brachten Morel viele Misserfolge als Beamter, Lehrer, Schriftsteller und Redaktor; es war immerhin äusserst abwechslungsreich und vielseitig. Das zeigt auch das reiche Schaffen und Dichten. Der Verfasser gibt darüber am Schlusse als willkommene Beilage ein bibliographisches Verzeichnis (S. 84–89). Wilh. J. Meyer.

Literatur zum Geschichtsunterricht. *Quellensammlung für den geschichtlichen Unterricht an höheren Schulen.* Herausgegeben von G. Lambeck in Verbindung mit Prof. Dr. F. Kurze und Dr. P. Rühlmann. Verlag von B. G. Teubner, Leipzig u. Berlin. Preis des Heftes 40 Pfg.

Die Frage der Quellenbenutzung im Geschichtsunterricht dürfte heute in manchen Punkten abgeklärt sein. Von dem «Quellenfanatismus», der den Geschichtsunterricht an der Mittelschule zum Quellenstudium und zur Quellenkritik machen wollte, was er doch nicht einmal an der Hochschule ausschliesslich sein kann, ist man nun wohl weit herum geheilt. Andererseits wird kein einsichtiger Geschichtslehrer mehr auf die Benutzung der Quellen im Unterricht völlig verzichten wollen; dafür ist ihr Wert als Mittel des Belegens und Beleuchtens, zur Förderung der Unmittelbarkeit und Anschaulichkeit zu einleuchtend. Gelegentlich mag ja auch das Erarbeiten der geschichtlichen Tatsachen aus den Quellen selber in gemeinsamer Arbeit von Schülern und Lehrer seine Berechtigung haben; in der Regel wird die Benutzung der Quellen als eine ökonomisch zu verwendende Ergänzung zu betrachten sein zur Darstellung des Lehrers, welcher letztere übrigens eine lebendige Mitarbeit der Schüler ja durchaus nicht ausschliesst. Und diese Beschränkung ist um so mehr geboten, als neben den Quellen doch auch manches andere für den Unterrichtersperrliche, wie Benutzung von Anschauungsmitteln, Lektüre neuerer geschichtlicher Darstellungen, in Betracht kommt.

Aber wenn das die immer allgemeiner durchdringende Ansicht über die Quellenbenutzung sein dürfte, so ist von der Theorie zur Praxis auch hier oft ein weiterer Schritt, der durch zwei Umstände besonders erschwert wird. Einmal durch die Beschränktheit der dem Fach der Geschichte zugemessenen Zeit. Stoff und Aufgabe des Geschichtsunterrichts haben sich in den letzten Jahrzehnten gewaltig vermehrt und verändert. Die Behandlung der geistigen und materiellen Kultur und der staatsbürgerlichen Dinge verlangen immer stärkere Betonung und breiteren Raum. Und gleichzeitig fordert die Gegenwart auch vom Geschichtsunterricht eindringlicher als je Bezugnahme aufs Leben und Mitarbeit an der formalen, ethischen und nationalen Erziehung. Da ist zunächst eine peinlich gewissenhafte Sönderung, die unbarmherzig über Bord wirft, was keinen oder nur geringen Gegenwartswert hat oder nicht durch andere ethische oder formal bildende Werte seine Existenzberechtigung ausweist, unumgänglich. Aber eine solche Beschränkung hat ihre Grenzen. Jede Vereinfachung in der Darstellung des Tatsächlichen geschieht auf Kosten der vollen, lebenswarmen Wahrheit. Überschreitet sie ein gewisses Mass, so muss aus dem reichen Strom des geschichtlichen Lebens ein dünnes, dürftiges Rinnsal werden oder die Ein-

sicht in die Kontinuität der geschichtlichen Entwicklung Schaden nehmen. Heute reicht der der Geschichte zugewiesene Raum an manchen Mittelschulen kaum zur Darbietung eines solchen leitfadenartigen Rinnsals oder weniger, oft willkürlich ausgewählter Kapitel; das geschichtliche Leben gelegentlich aus der Quelle selber zu schöpfen oder auch nur häufiger zu belegen, dazu langt es an den wenigsten Orten.

Der andere, die richtige Benutzung der Quellen hindernde Umstand ist der Mangel an geeigneten Hilfsmitteln. An Quellensammlungen freilich fehlt es nicht; aber wirklich geeignet sind nur recht wenige. Eine solche ist die im Erscheinen begriffene *Quellensammlung für den geschichtlichen Unterricht an höheren Schulen*, hg. von G. Lambeck.

Die Sammlung erscheint in steif broschierten Heftchen zu zwei Bogen und empfiehlt sich so nach Umfang und Preis vorzüglich zum Gebrauch in der Klasse zum Unterschied von manchen anderen, oft trefflichen, aber zu kompensdiösen und auch zu kostspieligen Sammlungen. Die Hefte bilden zwei Reihen, von denen die erste, 15 Hefte umfassend, dem Lehrer ermöglichen soll, die wichtigsten geschichtlichen Ereignisse durch Quellen zu beleuchten und zu veranschaulichen, während die zweite Reihe, auf 70 Hefte berechnet, dem Lehrer die Mittel in die Hand gibt, in freier Auswahl und Abwechslung einzelne Partien des geschichtl. Stoffes eingehend zu behandeln. Diese, unseres Wissens noch in keiner Sammlung durchgeführte Einteilung ist als willkommene Neuerung zu betrachten. Insbesondere die Hefte der zweiten Reihe enthalten ein ungemein reiches Quellenmaterial, um einzelne Persönlichkeiten, Tatsachen oder Erscheinungen gruppiert und unter Berücksichtigung der verschiedenen Seiten des kulturellen Lebens. So sind Hefte erschienen oder vorgesehen über die Gracchische Bewegung, Bauern im Mittelalter, Entwicklung der Städte, Entdeckungen und Erfindungen, Humanismus und Reformation, soziale Bewegungen im 16. Jahrhundert, wirtschaftl. Zustände und soziale Frage im 19. Jahrhundert, Biedermeierzeit, u. a. Die Hefte der zweiten Reihe werden sich auch zu gelegentlichem selbständigem Erarbeiten der geschichtlichen Erkenntnis durch den Schüler eignen und für geschichtliche Arbeiten, Vorträge eine nützliche Unterlage bieten. Wesentlich erleichtert wird die Benutzung durch ein reiches Ausmass von Erläuterungen, Literaturangaben etc., in Einleitungen und Anmerkungen.

Was dieser Quellensammlung noch einen ganz besonderen Wert verleiht, ist die grosse Zahl von Mitarbeitern; schon jetzt sind ca. 30 Mitarbeiter gewonnen und noch sind für eine ganze Anzahl von Heften die Bearbeiter nicht bezeichnet. Diese weitgehende Arbeitsteilung lässt von vorneherein eine gründliche fachmännische und wissenschaftliche Arbeit erwarten. — In der Auswahl hatten die Bearbeiter der erschienenen Hefte eine geschickte Hand und im grossen und ganzen haben sie auch das verwirrende Mosaik zusammenhangloser Bruchstücke glücklich vermieden. Indessen wurden ausserdeutsche Quellen, Vorgänge und Verhältnisse entschieden zu wenig berücksichtigt, übrigens ein Mangel, der sich bei den meisten in Deutschland verlegten geschichtlichen Lehrmitteln, namentlich auch kartographischen, in recht unangenehmer Weise geltend macht. — Sämtliche Stücke sind ins Deutsche übersetzt. Diese Übertragung war für lateinische und griechische Quellen gegeben; wenig verständlich dagegen erscheint sie uns für neusprachliche Texte, da doch zumeist die Benutzung übersetzter Texte der Ursprünglichkeit und Unmittelbarkeit Abbruch tun wird.

Trotzdem stehen wir nicht an, die Lambeck'sche Quellensammlung, soweit Programm und bereits erschienene Hefte ein Urteil erlauben, als die beste Publikation dieser Art zu bezeichnen, die uns zu Gesicht gekommen ist.

Hans Schneider.

Frey, G. A., Dr., Staatsbürgerliches Lexikon der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Zürich, Schulthess & Co., 1913, II und 376 S. geb. Fr. 4.80.

Hoffmann-Krayer, E., Prof. Dr., Feste und Bräuche des Schweizervolkes. Kleines Handbuch des schweizerischen Volksgebrauchs der Gegenwart in gemeinfasslicher Darstellung. Zürich, Schulthess & Co., 1913. XIV und 179 S. geb. Fr. 3.—.

Wettstein, Otto, Dr., Heimatkunde des Kantons Zürich. Darstellung von Land und Volk. Zürich, Schulthess & Co., 1913. IX und 273 S. geb. Fr. 3.60.

Da man heute im Geschichtsunterricht ein Hauptgewicht auf die staatsbürgerliche Erziehung legt und neuerdings auch eine stärkere Berücksichtigung der historischen Heimatkunde fordert, dürften diese drei, für weitere Kreise geschriebenen Bücher auch dem Geschichtslehrer sehr willkommen sein.

Das Werk Freys, des Redaktors der «Neuen Glarner Zeitung», füllt eine Lücke aus in unserer populären Literatur zur Einführung in die Aufgaben des Staatsbürgers. Wie der Verfasser selbst andeutet, bildet es einen ersten Versuch, die wichtigsten Kenntnisse aus den Gebieten des Verfassungsrechtes, der Gesetzgebung, Nationalökonomie und Politik in lexikographischer Form zu vermitteln. Die einzelnen Artikel sind gemeinverständlich gehalten, mit möglichster Vermeidung überflüssigen theoretischen Ballastes. Immerhin wäre, gerade für den Lehrer, eine eingehendere Erörterung einzelner Fragen erwünscht, z. B. im Artikel «Bundesstaat», wo die Lehre von der Teilung der Souveränität zwischen Glied- und Bundesstaat vertreten wird. Obwohl sie in unsere Bundesverfassung übergegangen ist und auch von einzelnen schweizerischen Staatsrechtslehrern festgehalten wird, hat man sie heute doch im allgemeinen fallen lassen. Einzelne getrennte, aber innerlich zusammengehörende Artikel (z. B. die vier über Proportionalwahlssystem, Proportionalwahl, Proportionalwahlverfahren, Proporz), könnten, ohne dass der lexikographische Charakter des Buches Schaden litte, in einen einzigen zusammengezogen werden. Solche Einzelheiten, über die man in guten Treuen zweierlei Meinung sein kann, sollen aber nicht von der Empfehlung des nützlichen Buches abhalten. —

Hoffmann-Krayer, der um unsere Volkskunde verdiente Basler Professor, hat sein Buch der schweizerischen Lehrerschaft gewidmet. Es vermittelt Heimatkunde im besten Sinne des Wortes. Zwar berücksichtigt es vorzugsweise die deutsche Schweiz und das 19. Jahrhundert, wird aber gerade infolge seiner Beschränkung auf das Wesentliche dem Volksschullehrer wie dem Geschichts- und Deutschlehrer auf der Mittelschulstufe den wertvollen Dienst einer ersten Orientierung leisten. Der Stoff ist in drei grosse Kapitel gegliedert: das erste behandelt die «Marksteine im Leben des Menschen» von Geburt und Taufe bis zu Tod und Begräbnis, das zweite «Nichtkalendare Volksfeste und Volksbräuche» (darunter volkstümliche Rechtsbräuche, Gedenkfeiern und eidgenössische Feste,

Verfassungsbräuche und feste), das dritte «Kalendare Feste und Bräuche», nach Jahreszeiten geordnet. Wer auf einzelne Fragen eingehendere Antwort wünscht, findet im einleitenden, grossenteils literaturkundlichen Kapitel, die wichtigsten Einzelschriften verzeichnet. —

Im Kanton Zürich wurde die Heimatkunde, besonders nach ihrer historischen Seite hin, von jeher eingehend gepflegt. Vor etwa achtzig Jahren erschien erstmals der «Canton Zürich» von Gerold Meyer von Knonau; seit den siebziger Jahren hat Dändliker sie fast vier Jahrzehnte lang durch seine Anregungen und eigenen Arbeiten gefördert. Wettstein's Buch (der Verfasser ist von Haus aus Geograph), hat überwiegend anthropogeographischen Charakter; aber neben dem räumlichen, geographischen Moment ist auch das zeitliche, historische eingehend berücksichtigt worden. Der erste allgemeine Teil bietet eine Entwicklungsgeschichte von Land und Volk des Kantons; der zweite, spezielle, nach einzelnen Bezirken disponierte Teil, auf den $\frac{2}{3}$ des Buches entfallen, schildert die heutigen Verhältnisse unter eingehender Berücksichtigung ihres Werdens im Verlaufe des letzten Jahrhunderts. In der Hand des Lehrers und des reiferen Schülers wird diese Heimatkunde ihren Zweck erfüllen und die Liebe zur Heimat vertiefen. — Eine interessante und für den Lehrer wertvolle Arbeit bildet der Aufsatz desselben Verfassers über heimatkundlichen Unterricht: Ein Beitrag zur Heimatkunde im Anschluss an die zürcherische Heimatkunde. (Schweizerische Lehrerzeitung, 1913, Nr. 1—3 und 6, auch als Separatabzug, Art. Institut Orell Füssli, Zürich).

Gottfr. Guggenbühl.

Bulletin d'histoire du Moyen-Age pour 1913.¹⁾ Suisse Romande.

Publications de documents et travaux relatifs aux sources.

L'année 1913 n'a pas vu paraître d'importantes éditions de textes relatifs à l'histoire du moyen-âge, dans la Suisse romande. La seule publication qui constitue, à proprement parler, un recueil de documents inédits est la continuation des *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven*, publiés sous la direction des Archives fédérales par M. Caspar Wirz. Le quatrième fascicule des «Regestes» comprend, avec ses 702 analyses, tout le pontificat de Sixte IV (1471—1484). Un nombre important de documents concernent les établissements religieux des diocèses de Lausanne, Sion et Genève. Avec ce volume, muni comme les précédents d'une bonne table des noms propres, le travail considérable entrepris par M. Wirz aux Archives du Vatican a rapidement atteint une nouvelle étape.

Le *Regeste fribourgeois*, 515—1350, de M. Max de Diesbach ne comprend

¹⁾ Au moment de l'année où cette chronique a été rédigée, il était encore difficile de faire le relevé bibliographique des publications de l'année précédente. Par les comptes rendus spéciaux de *l'Indicateur*, et le bulletin de l'année prochaine, les lacunes et les oublis de la présente chronique pourront être réparés sans trop de peine.

que des documents imprimés¹⁾. Il donne des analyses des «actes passés dans tout le territoire actuel du canton de Fribourg, ou s'y rapportant». Ce recueil, œuvre patente et méritoire, rendra de bons services; les tables de noms de personnes et de lieux, établies par M. Georges Corpataux, pourront servir partiellement aussi aux trois premiers volumes du *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, qui n'en possédaient point.

M. François Ducrest a fait précéder son édition des franchises de Lugnorre d'une introduction qui lui a été fournie par un travail, resté inédit, du regretté archiviste fribourgeois Joseph Schneuwly²⁾. Remontant aux origines préhistoriques du Vully, M. Schneuwly analysait ensuite les chartes du 10^{me} et du 11^{me} siècle qui parlent du «pagus Vuistlacensis»³⁾. Au commencement du 13^{me} siècle, le Haut-Vully, avec son chef-lieu, Lugnorre, relève des comtes de Neuchâtel, tandis que le Bas-Vully appartient à la ville de Morat.

La rédaction des franchises de Lugnorre dont M. Ducrest publie le texte est du 2 mai 1398. Selon M. Schneuwly, les comtes de Neuchâtel auraient accordé, avant cette date, au Haut-Vully, les mêmes franchises que celles dont jouissait la ville de Neuchâtel. Sur cette question d'origine, l'étude du regretté archiviste aurait eu besoin de nouvelles précisions. Au reste et bien qu'il utilise à côté de l'acte de 1398, trois copies du 16^{me}, du 18^{me} et du 19^{me} siècle, M. Ducrest ne nous donne pas une édition scientifique. Pour la commodité de ses lecteurs, il a cru devoir «changer l'orthographe des vieux mots français».

C'est par un compte rendu du même actif rédacteur des *Annales fribourgeoises* que nous sommes informés d'une très intéressante communication de M. Albert Büchi, sur la rédaction fribourgeoise de la chronique des guerres de Bourgogne, de la chronique de Diebold Schilling⁴⁾. Les recherches de M. Büchi ont porté sur quatorze manuscrits du Schilling fribourgeois, soit du texte original perdu, remanié et augmenté par un auteur qui travaille sur l'ordre du conseil de Fribourg. Un manuscrit de la Bibliothèque de la Société économique de Fribourg, composé en 1478 et illustré par Hans Fries, représente la version la meilleure et qui a servi de base aux autres compilations. L'auteur qui écrivait en allemand est l'économe de la commanderie de Saint Jean de Fribourg, Pierre de Molsheim, mort vers 1490. M. Büchi publiera prochainement, en même temps qu'une édition de cette «Chronique officielle des guerres de Bourgogne rédigées à Fribourg», un exposé plus complet de son importante découverte.

¹⁾ Max de Diesbach, *Regeste fribourgeoi*, 515—1310, (Fribourg. 1913 in-8). Tirage à part des *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. X, livr. 1.

²⁾ F. Ducrest, *Esquisse historique sur le Vully. Les Franchises de Lugnorre*, *Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 23—31.

³⁾ Une charte de donation à l'église de Lausanne de 967 ou 968, semble avoir fait confondre à M. Schneuwly, le *pagus Vuistlacensis*, avec le *pagus Warasorum*, ou Varais. Ce texte, s'il n'est pas mal transcrit, prouverait simplement que «le comte de Varais, c'est-à-dire de Bourgogne.... avait momentanément étendu son autorité sur le Willie ou le gouvernait à un titre quelconque». Cf. Poupardin, *Le royaume de Bourgogne*. (Paris, 1903. n. 8), p. 273, n. 2.

⁴⁾ F. D[ucrest], *La rédaction fribourgeoise de la Chronique des guerres de Bourgogne*, *Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 111—112.

Histoire générale et histoire locale.

Un groupement systématique des travaux d'histoire politique, parus en 1913, n'est guère possible. A part quelques études sur la fondation et le développement de villes de nos contrées, nous avons à examiner ici des publications d'importance et de sujets fort divers.

En adoptant l'ordre chronologique, nous nous trouvons en premier lieu devant la question posée par M. Gaston Castella «Hartmann V le jeune, comte de Kibourg, fut-il à un moment donné seul seigneur de Fribourg? —¹⁾». M. Castella conclut de l'examen de quelques actes publiés dans le *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, qu'à partir d'une date approximativement fixée à 1253 et jusqu'au 3 septembre 1263, Hartmann le jeune ne partage plus avec son frère Hartmann l'ancien, ses droits sur «l'oppidum Friburch in Oechtlanden». Dans l'état actuel de nos connaissances et tant qu'une étude chronologique ne permet pas de serrer davantage les dates, cette hypothèse semble satisfaisante.

Les recherches de M. Victor van Berchem sur les origines d'Yverdon, se présentent comme une contribution à la question de l'origine des institutions urbaines dans le pays romand, question qui, remarque avec raison l'auteur, «mériterait une étude d'ensemble»²⁾. Pour Yverdon il importait d'opposer des faits précis à la tradition qui, dès le 17^{me} siècle attribue la construction de la ville et du château aux ducs de Zaehringen, avant 1218. Le «*Vicus Eburodunensis*», pourvu d'un *castrum* à la fin du 3^{me} siècle, devient au moyen âge un bourg d'importance secondaire, centre du «*pagus ou vallis Eberdunensis*». Pierre II de Savoie devenu maître de la bourgade, comme successeur d'Aymon de Faucigny, comprit son importance stratégique pour soutenir sa pénétration au nord et l'ouest. En 1259—1260, «il ferme le lieu d'Yverdon», il en fait une «ville neuve», pourvue d'une enceinte fortifiée et qui commande les deux embouchures de la Thièle dans le lac. En 1260 et 1264, l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay accorde successivement à Yverdon, un marché hebdomadaire et une foire annuelle de trois jours. Enfin le comte Pierre fait construire en 1261—1262 le donjon du front oriental de la ville, le château actuel. Il a ainsi établi la base de ses opérations pour sa campagne en Alémanie de 1266—1267.

Ces faits clairement déduits remplacent avantageusement l'hypothèse des Zaehringen, issue de Guilliman et de Plantin. L'étude analytique des documents des archives de Turin, et particulièrement des comptes de l'ingénieur militaire Pierre Mainier donne à l'argumentation de M. van Berchem toute la solidité nécessaire. L'auteur complète sa «reconstitution historique», plus proche de la réalité des faits que sa modestie ne le lui fait reconnaître, par une description du plan de la ville, qui fut dotée, très probablement dès sa fondation, des mêmes franchises que Moudon.

¹⁾ Gaston Castella, *Notes sur la domination des Kibourg à Fribourg, 1218—1263. Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 161—164.

²⁾ Victor van Berchem, *La «ville neuve» d'Yverdon. Fondation de Pierre de Savoie, Festgabe für Gerold Meyer von Knonau* (Zürich, 1913, in-8), p. 205—226.

C'est aussi à la question des institutions urbaines que se rattachent l'étude de M. Max de Diesbach sur la seigneurie d'Arconciel-Illens, et un petit article où M. Charles Gilliard s'occupe de Villeneuve¹⁾.

M. de Diesbach fixe les dates principales de l'histoire d'Arconciel et d'Illens, les deux seigneuries que sépare la Sarine, à quelques kilomètres au sud de Fribourg, de 1082 à 1712. Il énumère les familles qui possédèrent ce fief important, et, tout naturellement, se trouve amené à rappeler la création d'une ville à Arconciel, par Ulrich d'Arberg et la «Handfeste» du 1^{er} juin 1271. La «ville neuve» des Arberg ne put réussir à entraver le développement de celle des Zaehringen.

En 1292, Nicolas d'Englisberg achète la seigneurie de Guillaume d'Arberg et se reconnaît vassal de Fribourg. En 1441, le bourg d'Arconciel est ruiné; sur la presqu'île dont M. de Diesbach donne le plan, on reconnaît à peine aujourd'hui la trace des murs des maisons, l'emplacement des tours et des fossés.

M. Gilliard étudie de son côté le rapide développement de la Villeneuve de Chillon, étape naturelle du passage du Grand Saint Bernard, pourvue, par Thomas de Savoie en 1214, d'une charte de franchises. Il décrit la petite ville d'après un cadastre de 1332, et constate sa décadence économique à la fin du 14^{me} et au commencement du 15^{me} siècle. Les comptes du péage de Chillon attestent en effet la baisse des impôts et des revenus, la diminution d'un tiers de la population, la disparition des marchands. Pour M. Gilliard, la cause de cette crise serait la politique économique des Confédérés, qui, après l'entrée de Lucerne dans l'alliance, tend à développer le trafic concurrent du Gotthard.

Cette thèse séduisante mériterait d'être développée à l'aide d'arguments plus précis que n'en comporte l'appareil critique fortement réduit d'une revue dite de vulgarisation.

M. Joseph Billioud prépare une étude sur *Les Etats du duché de Bourgogne jusqu'au 16^{me} siècle, Essai sur l'impôt public dans le duché*. Il en a extrait une dissertation sur l'attitude de ces Etats à l'égard de Charles le Téméraire, après la bataille de Morat (1476), dans laquelle il fait justice d'une légende, celle de l'opposition des Etats de Bourgogne aux nouvelles demandes d'hommes et d'argent formulées par le duc²⁾. Au contraire l'assemblée réunie à Salins accepte de se charger de la défense des frontières; cette attitude patriotique et déferente à l'égard de Charles est attestée par une dépêche de Panigarola, le récit du conseiller

¹⁾ Max de Diesbach, *La seigneurie d'Arconciel-Illens, Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 49—60.

Charles Gilliard, *Grand Saint Bernard et Saint Gotthard, Bibliothèque universelle et Revue Suisse*, 113^{me} année, t. 69 (1913), p. 526—534.

²⁾ Joseph Billioud, *L'attitude des Etats des deux Bourgognes à l'égard de Charles le Téméraire après la bataille de Morat (1476). Le Moyen-Age*, 2^{me} série, t. 28 (1913), p. 352—359.

M. Billioud fera bien de surveiller dans sa prochaine publication ses indications bibliographiques allemandes. Ainsi il cite W. Vischer l'éditeur du *Diarium* de Knebel sous le nom de W. Wischem (p. 353, n. 3). *L'Historia Raetica* de Campell a été éditée par Plac (et non Pluc) Plattner, dans les *Quellen zur Schweizer Geschichte*, Bd. VIII (Bâle 1887), et non dans la *Schweizerische Geschichtsforschende Gesellschaft*, t. I, (p. 358, n. 3). Par contre (p. 358, l. 21) «Johann von Müller, l'historien des Suisses» se nomme en français Jean de Muller.

Simon de Cléron à Thüring Fricker et une lettre du duc lui-même à Claude de Neufchâtel, gouverneur de Luxembourg.

Saint Julien de Baleure se fait le premier l'écho de la légende dans son livre *De l'origine des Bourgognons*. (Paris, 1581, in-fol.) Il en a probablement recueilli les éléments dans les récits du *Diarium* de Jean Knebel et de la chronique de Gerold Edlibach.

M. Victor van Berchem a publié et commenté quatre billets de Jean Louis de Savoie, administrateur du diocèse de Genève de 1460 à 1482. Il a cherché dans ces textes pittoresques quelques traits familiers propres à faire connaître le caractère intime de ce prélat remuant et actif, qui se fit craindre des Genevois tout en sauvegardant leurs franchises¹⁾.

Trois de ces lettres sont écrites à Venise, en 1480, ce qui fournit à M. van Berchem l'occasion de retracer le pèlerinage manqué de l'évêque à Jérusalem, à l'aide de l'*Evagatorium* de Félix Fabri, du *Voyage de la sainte cité de Hierusalem*, et du récit du milanais Sancto Brascha. Jean Louis de Savoie partit en février 1480 et revint en septembre. Embarqué à Venise avec une troupe de pèlerins, le 1^{er} juin, il arriva le 23 à Corfou; retenu par la crainte du Turc qui assiégeait Rhodes et les objurgations du capitaine général vénitien, il interrompit là son pèlerinage et rebroussa chemin, avec l'évêque du Mans.

Au récit imagé de cet épisode, M. van Berchem joint d'utiles renseignements sur les circonstances politiques du moment. A Genève, le parti des Montchenu fait craindre un coup de main au prince évêque. Son ancien ami gagné à la France, Jean de Montchenu, commandeur de Revel, tient en échec son influence et le force à chercher un appui chez ses nouveaux combourgeois de Berne.

La chute de l'évêque Jost de Silenen (1495—1498) est une date importante de l'histoire du Valais, celle de la défaite du parti français et de l'avènement de la politique milanaise dans ce pays frontière. M. Wilhelm Ehrenzeller en faisant l'histoire de ces temps troublés a su en dégager les faits annonciateurs de la politique d'un Mathieu Schinner²⁾. Son beau travail est le résultat de recherches minutieuses aux Archives municipales de Milan, aux Archives de l'Etat de Lucerne et de la bourgeoisie de Sion, enfin dans les copies de documents réunies par l'abbé Gremaud et conservées aux Archives d'Etat de Fribourg.

Malgré les invites de Ludovic le More et la pension qu'il en reçut, Jost de Silenen, appuyé sur les dizains du Bas Valais, entre en campagne pour Charles VIII en octobre 1495. Il est au camp de Verceil, où 20,000 Confédérés, malgré la défense de la Diète, se sont rangés sous la bannière du roi très chrétien. Mais après la retraite des Suisses, l'alliance de Berne avec Milan, le 1^{er} mars 1496, Silenen ne peut plus lutter contre la formidable opposition qui a son centre dans le dizain de Goms et pour chefs Georges de Supersaxo et Mathieu Schinner. Le 13 avril 1496 la révolte triomphe à Sion, malgré la tentative de conciliation des Confédérés. L'évêque quitte son diocèse le 19 avril. L'assemblée des dizains

¹⁾ Victor van Berchem, *Le pèlerinage d'un évêque de Genève (Jean Louis de Savoie) en 1480*, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, fasc. 8, (1913), p. 367—386.

²⁾ Dr. Wilhelm Ehrenzeller, *Der Sturz Jost's von Silenen und sein Prozess vor der Kurie. Ein Beitrag zur Wallisergeschichte der Jahre 1495—1498*, *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. XXXVIII (1913), p. 73—120.

désigne Nicolas Schinner comme son successeur et fait la paix avec le duc de Milan.

M. Ehrenzeller retrace alors l'énergique défense de Silenen, qui, fort de l'appui du roi de France, à la cour duquel il réside, n'abandonne pas la lutte et met en cause Supersaxo et Schinner, au procès qui s'instruit contre lui à Rome, sur la plainte de l'empereur Maximilien. L'enquête révèle les faits arbitraires de son administration et sa conduite peu canonique. Mais c'est surtout le partisan de la politique française que veulent atteindre l'empereur et le duc de Milan avec l'appui du sentiment populaire valaisan. Le 30 août 1497 Silenen est transféré au siège d'Hierapolis et Nicolas Schinner absout. Les dernières tentatives de son parti pour reprendre le pouvoir échouent en mai 1498 et sa mort survenue en France, en décembre, met un terme à cette lutte désespérée.

Histoire de l'Eglise.

Le *Monasterium Acaunense* de M. Marius Besson¹⁾ et le *Monastère d'Estavayer*, du P. Adrien Daubigney²⁾ seront l'objet de comptes rendus particuliers dans cette revue. Il nous reste à parler ici des chartreuses de La Valsainte et de La Part Dieu et de l'abbaye de Payerne.

Le *Catalogue des prieurs et recteurs des chartreuses de La Valsainte et de La Part Dieu* a été dressé par le père A. M. Courtrai avec un soin minutieux et à la suite de recherches critiques très consciencieuses³⁾. L'auteur a utilisé les travaux exécutés au 17^{me} siècle par dom Charles Le Couteulx, au 18^{me} siècle par dom Amédée Nas, au 19^{me} siècle par dom Zoël Giraudier et dom Palémon Bastin. Il a révisé et complété leurs indications à l'aide des sources imprimées, des actes des Chapitres généraux de l'ordre, et des documents des Archives cantonales fribourgeoises. Souvent c'est après une dissertation critique laborieuse que le père Courtrai arrive à fixer les dates du gouvernement de chaque prier et à grouper sous chaque nom les notes biographiques essentielles. Les listes énumèrent pour La Valsainte, 86 prieurs de 1295 à nos jours, pour La Part Dieu, 105 prieurs de 1307 à 1863.

Ce n'est pas seulement à l'histoire de l'abbaye de Payerne que M. Maxime Reymond a consacré une série d'articles de la *Revue historique vaudoise*, c'est encore à celle de la commune et des institutions de la ville de la reine Berthe⁴⁾. Il utilise une foule de renseignements inédits et révèle un grand nombre de faits nouveaux, grâce au dépouillement consciencieux des divers fonds des Archives cantonales vaudoises et des Archives municipales de Payerne et à l'utilisation de quelques documents des Archives de Fribourg et de Turin. On peut regretter

¹⁾ M. Besson, *Monasterium Acaunense, Etudes critiques sur les origines de l'abbaye de Saint Maurice en Valais*. (Fribourg, 1913, in-8.)

²⁾ P. Adrien Daubigney, *Le monastère d'Estavayer, de l'Ordre de Saint Dominique. Six siècles d'existence*. (Estavayer, 1913, in-8.)

³⁾ *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 7^{me} année (1913), p. 37—52, 81—95, 190—217, 248—281.

⁴⁾ Maxime Reymond, *L'abbaye de Payerne, Revue historique vaudoise*, 20^{me} année, (1912), p. 56—64, 76—85, 97—105, 129—138, 161—169, 193—202, 313—320, 341—350; 21^{me} année (1913), p. 17—25, 72—82, 97—106, 129—143.

toutefois que l'auteur n'ait disposé cette riche documentation suivant un plan logiquement mieux ordonné. En sériant ses études, en séparant ce qui a trait à l'histoire proprement dite du monastère de ce qui regarde les institutions, la commune et la ville de Payerne, M. Reymond aurait rendu plus facile et plus attrayante la lecture d'un ouvrage par ailleurs très méritoire. — Pour la fondation de l'abbaye, M. Reymond s'en tient à sa précédente étude sur le *Testament de la reine Berthe*¹⁾. La description des biens du monastère au 11^{me} et au 12^{me} siècle repose en partie sur des documents qui devront être soumis, M. Reymond le reconnaît d'ailleurs, à une critique nouvelle. L'administration des prieurs clunisiens au 12^{me} et 13^{me} siècle aboutit à la prise de possession de l'avouerie par Pierre de Savoie en 1240. Dans la ville, après le siège de Rodolphe de Habsbourg en 1283, le rétablissement du bailli impérial en 1298, la commune se constitue au début du 14^{me} siècle. Une sorte d'insurrection des bourgeois contre l'autorité du prieur se termine par l'arbitrage de 1312, qui laisse subsister le conseil de ville, mais soumet la ratification de ses décisions au seigneur ecclésiastique. Il semble bien que ce fut pour résister au développement de l'autonomie communale que le prieur remit de nouveau l'avouerie entre les mains du comte de Savoie en 1314. Désormais ce sera le comte qui installera l'avoyer effectif et demandera la chevauchée aux bourgeois, tout en jurant d'observer les libertés et franchises de la ville. Ces franchises codifiées en 1348 sont bien différentes de celles des villes de la contrée; elles marquent la situation prépondérante du comte de Savoie, qui agit à Payerne en souverain, sans aucune réserve des droits du prieur. M. Reymond étudie avec soin ce texte important, après avoir narré les guerres locales du 14^{me} siècle et mentionné les alliances de la ville avec Berne, 1344, Fribourg, 1349, et le comte de Neuchâtel, 1355.

L'histoire intérieure du monastère tire de précieux éclaircissements des règlements sur la pitance des douze moines de 1374, des dixhuit moines de 1398, M. Reymond ne s'attarde un moment à ces deux textes comme à ceux qui ont trait aux revenus et au mobilier de l'église paroissiale, que pour mieux revenir aux institutions municipales, aux conflits de compétence entre le lieutenant de l'avoyer, devenu au 15^{me} siècle l'avoyer tout court, le conseil de ville et ses gouverneurs et le couvent; le plus grave de ces conflits fut la résistance opposée par le conseil, inspiré par le gouverneur Girard Gellet, de 1419—1422, à la perception des prestations féodales dues au prieur. Au 15^{me} siècle, le régime de la commende commence avec le pape Félix qui en 1445 se réserve les revenus du prieuré érigé en abbaye en 1444. L'administration de l'abbaye incombe dès lors au vicaire général, cependant que le prieur claustral établi en 1450 dirige la vie religieuse.

L'exposé de M. Reymond devient à la fois complexe et varié pour cette fin du moyen âge. Il nous donne une description de la ville à la fin du 14^{me} et au commencement du 15^{me} siècle, des extraits de comptes, relatifs aux prestations dues aux ducs de Savoie, en soldats et en argent, aux fêtes religieuses, aux finances municipales. Entre temps il étudie le rôle de Payerne pendant les guerres de Bourgogne, et les deux occupations de la ville par les Confédérés (octobre 1475—janvier 1475, juin 1476—février 1478.)

¹⁾ *Revue historique vaudoise*, 19^{me} année (1911), p. 271 et suiv.

La liste des abbés commendataires se termine en 1514 avec Jean Amé Bonivard. A cette époque, le duc de Savoie a réuni le bénéfice de Payerne à celui de la Sainte Chapelle de Chambéry, dont le doyen Jean de la Forest devient abbé de Payerne.

Le dernier chapitre de M. Reymond n'est pas le moins intéressant de son étude. Il a trait à la Réforme à Payerne, à la conquête bernoise, au partage des biens du couvent entre Fribourg et Berne, en 1536, à la dispersion des religieux.

Institutions.

L'Indicateur s'occupera, à une autre place, du livre de M. Maurice Mangisch sur le notariat valaisan¹⁾. Les autres travaux relatifs aux institutions du moyen âge restent dans le cadre géographique de l'ancien Pays de Vaud.

La *Notice sur les assemblées des anciens Etats de Vaud*, de M. Benjamin Dumur tend à donner, avant tout, un résumé des travaux précédents²⁾; l'auteur expose avec clarté la controverse qui a mis aux prises les hommes politiques et les historiens vaudois, d'une part, et les défenseurs de l'ancien régime bernois, d'autre part; il dresse ensuite la liste chronologique des «Estatz» qui intéressent l'ensemble de la patrie de Vaud, sous la domination savoyarde, en indiquant les sources relatives à chacune de ces assemblées, de 1264—1265 à 1536.

Les analyses des documents réunis par M. Dumur, légitiment la conclusion de sa *Notice*: dès la seconde moitié du 14^{me} siècle, les trois Etats jouent un rôle important dans l'administration du pays dont ils organisent la défense, en arrêtant les aides et subsides dus au duc de Savoie.

Si le ton de ce mémoire est trop souvent celui de la polémique, les indications précises qu'il a recueillies faciliteront la tâche au futur historien des Etats de Vaud. Il vaudrait la peine, en effet, de consacrer à cette question de nouvelles recherches aux Archives de Turin et de vérifier en même temps les textes analysés par le baron de Grenus dans ses *Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud* (Genève, 1817, in-4).

Les notes et les documents que rassemble sans se lasser M. Maxime Reymond lui permettent d'apporter des précisions nouvelles aux sujets les plus divers de l'histoire du moyen âge vaudois. Qu'il nous parle du héraut d'armes de Lausanne, ou des écoles dans le Pays de Vaud avant 1536, et nous devinons sous la sobriété de ses références une grande richesse d'information.³⁾

Le «preconizator», le «clamator» de la ville inférieure de Lausanne, devient en 1481, lorsque la commune a gagné la Cité, le «nonce» des bourgeois de Lausanne, vêtu aux armes de la ville. L'évêque Benoît de Montferrand résiste

¹⁾ Maurice Mangisch, *De la situation et de l'organisation du Notariat en Valais sous le régime épiscopal 999—1798*. (Thèse de droit de l'Université de Fribourg). (Saint Maurice, 1913, in-8.)

²⁾ B. Dumur, *Notice sur les assemblées des anciens Etats de Vaud*, *Revue historique vaudoise*, 20^{me} année, (1912), p. 225—232, 277—284, 300—308, 321—331, 353—364; 21^{me} année, (1913), p. 1—17.

³⁾ Maxime Reymond, *Le héraut d'armes de Lausanne*, *Archives héraldiques suisses*, 27^{me} année (1913), p. 53—58.

Du même. *Les écoles dans le Pays de Vaud avant 1536*, *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, 118^{me} année, t. LXX (1913), p. 155—164.

à cette innovation et finit par obtenir du duc de Savoie, en 1483, le retrait de l'autorisation qui donnait une existence légale au héraut de Lausanne.

Le « rector scholarum » apparaît dans les textes, de 1336 à 1421, à Avenches, Grandson, Moudon, Romont, Lausanne, Payerne, Lutry, Yverdon, Cossonay, Orbe. Au 15^{me} siècle, le conseil de ville choisit généralement pour ces fonctions un laïque, d'ailleurs peu payé, et qui enseigne dans un local loué par la commune. Les collèges des Innocents de Lausanne, Yverdon, Vevey et Montreux donnent au 15^{me} et au 16^{me} siècle une instruction déjà supérieure et qui comprend les sept arts libéraux.

Si les renseignements manquent sur les écoles des monastères, M. Reymond peut d'autre part suivre les étudiants vaudois qui s'en vont aux universités étrangères, à moins qu'ils ne s'arrêtent à l'école de droit de Lausanne; cette institution qui aurait été une dépendance de l'officialat, a surtout eu comme professeurs des chanoines du chapitre cathédral.

Archéologie et histoire de l'art.

Les cimetières du haut moyen âge n'ont pas été cette année le lieu d'importantes trouvailles. La seule découverte intéressante à signaler a été faite au musée de Payerne. M. A. Burmeister y a déniché une plaque de ceinturon ornée d'une curieuse inscription que M. Marius Besson croyait perdue et ne connaissait que par un moulage.¹⁾

Diverses publications ont été faites à l'occasion des travaux de restauration ou de conservation qui se sont poursuivis ces dernières années ou demeurent à l'état de projet, aussi bien pour des monuments religieux que pour des ouvrages d'art militaire.

De 1903 à 1910 l'intelligente activité d'architectes de peintres et d'archéologues s'est appliquée à la réfection de l'église et du cloître de l'ancienne abbaye d'Hauterive près de Fribourg. M. Frédéric Brolliet s'est fait l'historien de cette suite d'opérations délicates qui ont abouti à plusieurs découvertes signalées et commentées en leur temps.²⁾

L'église de Saint-Martin à Vevey a été décrite dans une notice rédigée par M. Ed. Recordon et destinée aux visiteurs de l'église.³⁾ Le chœur et la tour seuls datent de la fin du 13^{me} ou du commencement du 14^{me} siècle. La partie centrale de l'église fut entièrement reconstruite en 1496—1498, en même temps que les quatre tourelles du clocher. En appendice, M. Recordon résume la visite épiscopale de 1453 d'après un manuscrit de l'abbé Ch. Durand intitulé « Notes historiques sur l'Eglise Saint-Martin pendant la période catholique ».

M. C.-J. Propper entre dans plus de détails techniques dans son examen archéologique de la Blanche Eglise de Neuveville.⁴⁾ A la chapelle du 9^{me} siècle

¹⁾ *Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, vol. 15 (1913), p. 87. Cf. M. Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne* (Lausanne gr. in-4, 1909), p. 71 et pl. XII, n° 2.

²⁾ Frédéric Brolliet, *Restauration de l'église et du cloître d'Hauterive*, *Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 32—37, 78—80, 114—123, 209—216, 280—283.

³⁾ Ed. Recordon, *Notice sur l'église de Saint Martin à Vevey*. Plaquette publiée sous les auspices de la municipalité. (Vevey, 1913, in-8).

⁴⁾ E.-J. Propper, *La Blanche Eglise*, *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* année 1912, 2^{me} série, 18^{me} volume (Neuveville, 1913, in-8).

a succédé une église romane dont il ne reste que quelques vestiges noyés dans les constructions successives du 14^{me} et du 15^{me} siècle. La décoration intérieure amène M. Propper à une étude attentive des sujets de ses intéressantes fresques.

M. Albert Naef a défini avec précision les phases constructives de la fortification d'Estavayer.¹⁾ L'enceinte qui existait déjà au 13^{me} siècle subsiste encore au sud-ouest et au sud-est; du côté du lac, la muraille ne fut édiflée qu'au 15^{me} siècle. Le nouveau quartier de la Battiaz, construit au 14^{me} siècle, étendit le système défensif du côté du nord-est. Jusqu'au 12^{me} siècle, il n'y eut à Estavayer qu'un seul château, qui s'élevait sur la place actuelle de Moudon. Au 13^{me} siècle, le partage des trois coseigneuries entraîne la construction du château de Savoie, abandonné au 16^{me} siècle, et du château de Chenaux superbement conservé jusqu'à notre époque.

L'enceinte rectangulaire primitive de Chenaux, dominée par un donjon cylindrique, date du 13^{me} siècle. M. Naef considère la tour rectangulaire ou tête de pont, comme étant très probablement l'œuvre du bâtard Humbert de Savoie, en 1433—1434, et les deux tours cylindriques du nord-ouest comme des adjonctions de la fin du 15^{me} siècle.

La construction des murailles de Morat dont M. Max de Diesbach publie et explique le plan, semble bien avoir été la conséquence d'une remise d'impôts concédée pour quatre ans, en 1238, aux bourgeois, par l'empereur Conrad IV, comme une condition de la fortification de leur ville. Le donjon et la tour de la porte sont l'œuvre de Pierre de Savoie. En 1469, le duc Amédée IX exécuta plusieurs travaux de réfection et la brèche de Charles le Téméraire, en juin 1476, fut réparée, peu après leur victoire, par les Confédérés.²⁾

Les raisons de la construction de la Tour des chats ou Tour du milieu, dans l'enceinte de Fribourg, sont données par M. Max de Diesbach. Entre la Tour rouge et la porte de Berne, cette tour occupait un angle rentrant dangereux pour la défense de la route de Berne.³⁾

M. Frédéric Dubois a reproduit un croquis du commencement du 19^{me} siècle de la grosse tour du château de La Roche (canton de Fribourg). L'ouvrage, qui daterait du milieu du 13^{me} siècle, subsiste encore en partie.⁴⁾

Au château de Neuchâtel, la *Regalissima Sedes* du 12^{me} siècle, une belle fenêtre romane à deux baies géminées a été découverte. M. Charles-Henri Matthey, qui l'étudie, la date de la fin du 12^{me} siècle.⁵⁾

Grâce aux documents des archives de l'ancien évêché de Bâle, M. Henri Türlér a partiellement refait l'histoire du château de Schlossberg sur Neuveville.⁶⁾

¹⁾ Albert Naef, *Les fortifications d'Estavayer, Annales fribourgeoises*, 19^{me} année (1913), p. 10—21.

²⁾ Max de Diesbach, *La ville de Morat et ses remparts, Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 217—221.

³⁾ Max de Diesbach, *La Tour des chats, Architecture militaire, Fribourg artistique*, 24^{me} année (1913), planche 21.

⁴⁾ Frédéric Dubois, *Les ruines du château de La Roche, Annales fribourgeoises*, 1^{re} année, (1913), p. 244.

⁵⁾ Charles-Henri Matthey, *Une trouvaille au château de Neuchâtel, Musée Neuchâtelois*, 50^{me} année (1913), p. 89—92.

⁶⁾ H. Türlér, *Le château de Schlossberg, Actes de la Société jurassienne d'émulation*, année 1912, 2^{me} série, 18^{me} volume, p. 59—69 (1913).

La construction entreprise par l'évêque Henri d'Isny vers 1283, n'était pas encore terminée en 1288. A l'intérieur de l'enceinte, le bourg ou la baille fut gardé jusqu'au 14^{me} siècle par des nobles, puis au 15^{me} siècle par des roturiers qui y établirent un petit village disparu au 17^{me} siècle. Les travaux de réparation et d'agrandissement que M. Türlér décrit d'après les comptes des receveurs épiscopaux du 15^{me} siècle, n'empêchèrent pas l'abandon du château au 16^{me} siècle, sa ruine au 17^{me} et surtout au 18^{me} siècle.

Les notices qui accompagnent les clichés photographiques du *Fribourg artistique* nous font connaître, à côté de solides ouvrages d'art, les gracieuses décorations de vêtements et d'objets du moyen âge. Ainsi le pont de Sainte-Apolline, sur la Glane près de Fribourg, que M. Léon Hertling date d'après des notes de Joseph Schneuwly du 13^{me} ou du 14^{me} siècle.¹⁾ Ainsi les broderies d'une chasuble de la fin du 15^{me} siècle, appartenant à l'église de Gruyère, et publiée par M. François Pahud.²⁾ Ainsi les cuillers de bois gruyériennes dont quelques types remontent, pour M. Jean de Schaller, au 14^{me} siècle.³⁾

Une figure de bois, grossièrement taillée, trouvée à Genève le 18 juillet 1898, dans les fondations du grenier à blé de Rive, a fourni à M. Jacques Mayor l'occasion de développer une série d'hypothèses pour le moins ingénieuses.⁴⁾ Cette statue informe, de 3 m. 5 de haut, doit être la représentation d'une figure masculine placée debout sur un piédestal. M. Mayor propose d'y voir l'effigie d'un chevalier ou héros tutélaire, analogue aux Rolands germaniques, et qui serait comme le symbole de la suzeraineté impériale sur la ville. Cette ébauche grossière pourrait appartenir au 14^{me} siècle. Le Saint Christophe de Berne, détruit en 1864, d'autres « Stadt- » ou « Ortsbilder », sortes de totems anthropomorphes, procéderaient de la même inspiration.

Les recherches que poursuit M. Conrad de Mandach sur la peinture de la région savoisiennne, intéressent à plusieurs égards la Suisse du sud-ouest. Les fresques de l'abbaye d'Abondance en Chablais méritaient une étude comparative, comme celle qu'il vient de nous donner.⁵⁾ Exécutées dans le cloître, entre 1480 et 1490, elles offrent pour M. de Mandach de grands rapports de parenté avec quelques œuvres contemporaines du Piémont septentrional. Nous ne connaissons pas leur auteur. C'est peut-être le peintre Nicolas Robert qui travailla de 1465 à 1506 pour la maison de Savoie. M. de Mandach, cherchant dans la région des points de comparaison, s'arrête en passant à la Vierge de Miséricorde de l'église Saint-Gervais à Genève. Il croit cette fresque postérieure à la mort du duc de Savoie, Amédée VIII, en 1451. Ailleurs, le critique revient sur une iden-

¹⁾ Léon Hertling, *Le pont de Sainte Apolline, Fribourg artistique*, 24^{me} année (1913), planche 20.

²⁾ François Pahud, *Chasuble du 15^{me} siècle. Eglise de Gruyère, Ibid.*, planche 3.

³⁾ Jean de Schaller, *Les cuillers à crème du chalet gruyérien. Etude d'art domestique, Ibid.*, pl. 15.

⁴⁾ Jacques Mayor, *A propos d'une figure de bois taillé, Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, vol. 15 (1913), p. 117—133.

⁵⁾ Conrad de Mandach, *De la peinture savoyarde au 15^{me} siècle et plus spécialement des fresques d'Abondance, Gazette des Beaux-Arts*, 1913, p. 103—131. Les clichés qui illustrent cet article reproduisent des copies des fresques faites antérieurement à une récente restauration.

tification qui l'avait naguère séduit, mais qu'il abandonne aujourd'hui, celle de Jean Bapteur de Fribourg, peintre, miniaturiste et entrepreneur de travaux d'ensemble à la cour de Savoie de 1427 à 1454, avec Jean Sapientis, peintre verrier allemand ou suisse-allemand, établi à Chambéry en 1440. Un paiement de 1442 distingue nettement les deux artistes.

Il faut espérer que M. de Mandach publiera un jour une étude d'ensemble sur l'école savoyarde du 15^{me} siècle et ses rapports avec l'art allemand. Peut-être une nouvelle exploration des dépôts d'archives lui permettrait-elle de préciser certaines de ses identifications et de transformer ses hypothèses en certitude.

Généalogie et héraldique.

La généalogie des comtes de Soyhières, établie par M. Charles Roth, ne compte que trois générations entre 1102 et 1180.¹⁾ Après cette date, la famille s'éteint dans celle des comtes de Tierstein. On peut aisément admettre avec l'auteur que c'est bien un comte de Soyhières « Odehardus comes de Sogron, dictus de Seedorf », qui est le fondateur de l'abbaye de Frienisberg, près d'Aarberg, en 1131. L'acte de fondation du monastère, s'il n'a pas tous les caractères d'authenticité d'un original, n'est cependant pas un faux. M. Roth, s'appuyant sur les conclusions de MM. Thommen et Wackernagel, le considère comme une seconde expédition faite du vivant du fondateur.

Une partie des biens des comtes de Soyhières, le château et l'avouerie du Sornegau, ayant passé aux comtes de Ferrette, on a cherché à prouver que les deux familles étaient parentes. Les constructions généalogiques fantaisistes, édifiées à l'appui de cette hypothèse, ne résistent guère à la critique de M. Roth, qui fait en particulier une sévère mais juste exécution des documents falsifiés, employés par Quiquerez. Mais l'auteur n'arrive à son tour qu'à des probabilités, en attribuant au comte Udelhard II la fondation, vers 1152, du monastère de Beinwyl, et c'est une tentative vaine que de vouloir, par une hypothèse tout au plus ingénieuse, faire descendre les comtes de Soyhières des comtes d'Alsace.

Les textes analysés par M. Michaud sont également destinés à compléter et à rectifier les renseignements de Quiquerez.²⁾ Ils proviennent tous, semble-t-il, des archives d'Etat de Berne et ont trait à la famille des nobles d'Orvin (Ulfingen et Ilfingen) sur Bienne, barons et « francs seigneurs », propriétaires, avant le 14^{me} siècle, d'un château sur la colline de Scheut, et vassaux pour d'autres terres des comtes de Neuchâtel et des évêques de Bâle. M. Michaud peut ainsi dresser un arbre généalogique de 1230 à 1387 et l'accompagne de la reproduction de trois sceaux de 1264, 1284 et 1350—1353.

M. Maxime Reymond nous fait connaître par une série d'analyses d'actes des archives de la famille de Loys à Lausanne, les différentes familles qui pos-

¹⁾ Charles Roth (trad. J. Jecker), *Les comtes de Soyhières, Actes de la Société jurassienne d'émulation*, année 1912, 2^{me} série, 18^{me} vol. (1913), p. 115—136.

²⁾ Albert Michaud, *Les nobles d'Orvin et leurs armoiries, Archives héraldiques suisses*, 27^{me} année (1913), p. 121—126.

sédèrent la seigneurie de Villardin, près de Montet, sur la Broye.¹⁾ Le château de ce nom était déjà ruiné au 16^{me} siècle, mais les droits seigneuriaux subsistèrent sur Montet et les lieux voisins jusqu'en 1798.

En 1255 apparaît Willerme (pourquoi pas Guillaume?) Bence, chevalier, père d'un second Willerme de Wallardens, donzel, qui fut lui-même père de Rolete, prieure d'Estavayer de 1354 à 1358, et de Nicolete, femme de Rolet de Glane avant 1334. La seigneurie de Villardin passa ainsi à la famille de Glane ou de Glannaz, bourgeoise, de Moudon, puis, en 1577, à la suite d'une alliance, à Cattelin Loys, petit-fils du juriste lausannois Etienne Loys et descendant d'Anselme de Grosler, bourgeois de Vevey en 1200. La branche des de Loys de Villardin s'éteignit en 1802. Mais déjà en 1767, Paul de Loys avait vendu la seigneurie de Villardin-Montet au bailli de Rue, François Prosper Nicolas de Castella. —

L'*Almanach généalogique suisse* pour 1913 contient, pour notre moyen âge romand, à côté de quelques filiations, les historiques des familles d'Amman de Fribourg, de Vevey, d'Estavayer-le-Lac, et de la maison féodale de Goumoëns du Pays de Vaud.²⁾ Bourgeois de Fribourg, en 1343, les d'Amman ont porté avant le 16^{me} siècle et même encore à cette époque, les noms romans de Reneveit, Godion et Mestral. Trois familles distinctes ont porté le nom de Vevey, l'une, aux 12^{me} et 13^{me} siècles, à Vevey donne des mayors au chapitre de Lausanne; aux 14^{me} et 15^{me} siècles, la seconde porte à Moudon les titres de donzel et de métral; enfin la troisième apparaît dans le Vully au 14^{me} siècle. Elle existe encore aujourd'hui à Fribourg et Estavayer. Le baron Gustave de Goumoëns rattache sa famille à celle des Grandson par Conon de Goumoëns (2^{me} moitié du 11^{me} siècle) qui serait le fils de Lambert II de Grandson. Au 13^{me} siècle, les trois branches de Goumoëns-le-Châtel, Goumoëns-le-Jut et Goumoëns-la-Ville figurent au premier rang de la noblesse vaudoise et possèdent de nombreuses terres et seigneuries.

Le troisième volume du *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, qui paraît en feuilles annexées aux *Archives généalogiques suisses*, donne la généalogie des nobles de Corbières, seigneurs de Corbières et de Bellegarde (11^{me}—16^{me} siècles).³⁾ M. Hubert de Vevey, l'auteur de la notice, a eu surtout recours au travail très complet de l'abbé Peissard sur la seigneurie et le bailliage de Corbières (canton de Fribourg).⁴⁾

M. Max de Diesbach étudie les armes de la famille de Duens ou Dudingén à l'aide d'une peinture d'Hauterive et de sceaux du 14^{me} siècle.⁵⁾ Les Dudingén se fixent à Fribourg dès l'origine de la ville. La branche aînée, qui s'éteignit à

¹⁾ Maxime Reymond, *Les seigneurs et le château de Villardin près Rue, Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 184—190, 193—201.

²⁾ *Almanach généalogique suisse*, 4^{me} année, (Bâle, 1913, in-8,) p. 22—27, 668—674 et 855—865. *Esquisse de l'histoire généalogique de la maison de Goumoëns, avec indication des pièces à l'appui essentielles*, par Gustave baron de Goumoëns. L'article de Vevey est signé G. v. V [ivis].

³⁾ P. 233—238. Annexe aux *Archives héraldiques suisses*, 27^{me} année (1913), n° 4.

⁴⁾ *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IX (1911), p. 327—583.

⁵⁾ Max de Diesbach, *La famille de Duens (Düdingen), Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 240—243.

la fin du 14^{me} siècle, posséda de 1327 à 1343 et de 1347 à 1356 la seigneurie de Grasbourg. La branche cadette s'allia aux Felga dont elle garda le nom, dès le commencement du 14^{me} siècle. Elle fournit à la ville de Fribourg sept avoyers et s'éteignit à son tour au 16^{me} siècle.

Dans le travail considérable qu'il a consacré à la généalogie des diverses branches de sa famille, M. Frédéric-J. Montandon a montré une sage prudence en éliminant de ses hypothèses les légendes par trop fantaisistes.¹⁾ S'il n'arrive pas à des conclusions précises sur l'origine des Montandon, on peut admettre pleinement avec lui que ces francs abergeants du Locle au 14^{me} siècle sont venus probablement de Franche-Comté et qu'à la fin du 15^{me} siècle ils apparaissent également à la Brévine et au Val de Travers.

La tradition attribue la fondation du Locle à des immigrants bourguignons et fixe sa date approximativement à 1310. M. Montandon cite des textes intéressants qui rendent cette hypothèse acceptable; mais, à vrai dire, il n'apporte pas de renseignements bien nouveaux sur la colonisation des vallées du Locle et de la Sagne.

Quelques sceaux étudiés et publiés par M. Frédéric-Th. Dubois (sceaux des sires de Pont, 1251, de la ville d'Arconciel, 1301—1311) compléteront cette importante série de travaux généalogiques et héraldiques.²⁾

Paul-E. Martin.

¹⁾ *Les Montandon, Origine, Histoire, Généalogie, 1310—1910*, par Frédéric-J. Montandon avec la collaboration de H.-Léon Montandon, aide archiviste d'Etat à Neuchâtel, (Genève, 1913, in-4.)

²⁾ Frédéric-Th. Dubois, *Les armoiries de Pont-la-Ville*, *Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 269. Du même, *Les armoiries d'Arconciel*, *Annales fribourgeoises*, 1^{re} année (1913), p. 59—60, et *Archives héraldiques suisses*, 27^{me} année (1913), p. 147—148.